Investir dans un fonds: combien ça coûte?



AUTORITEIT VOOR FINANCIËLE DIENSTEN EN MARKTEN

AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS



Mise à jour juillet 2024

Objectif: mieux informer les consommateurs sur les frais

Dans le cadre de sa mission d'éducation des consommateurs financiers, la FSMA souhaite:

- 1. Expliquer quels sont les différents frais liés à un fonds.
- 2. Expliquer quels sont les facteurs qui peuvent influencer le niveau de frais d'un fonds.
- Permettre aux investisseurs particuliers de comparer plus facilement les frais qu'ils paient avec ceux habituellement chargés par les fonds d'investissement publics belges.
- 4. Mettre en lumière l'impact qu'auront les frais d'un fonds sur le rendement final pour l'investisseur.





Quels sont les différents frais liés à un fonds?



Plusieurs types de frais

Acheter des parts d'un fonds n'est pas gratuit. Outre le prix d'achat des parts vous devrez payer certains frais. Pour éviter les mauvaises surprises renseignez-vous bien sur ces frais avant d'acheter. Les principaux frais sont :

Coûts d'entrée

Ce sont des frais uniques que vous payez lors de l'achat des parts d'un fonds. Ils rémunèrent le distributeur du fonds c'est-à-dire votre banquier ou intermédiaire financier. Ces frais sont généralement exprimés en pourcentage du capital que vous investissez. La plupart des fonds prévoient un maximum de 2% à 3%. Si vous achetez 15 000 euros de parts d'un fonds et si les coûts d'entrée se montent à 3%, le distributeur retient donc 450 euros du montant investi. Vous paierez parfois moins que le montant maximum affiché car certains distributeurs ne demandent pas de frais d'entrée ou acceptent de négocier ce pourcentage à la baisse.

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

Ce sont des frais à payer chaque année. En moyenne, ils se situent entre 1% et 2%, mais ils peuvent être plus élevés pour les fonds dont le gestionnaire est très actif. Vous ne devez pas payer ces frais au moment de l'achat du fonds : ils sont déduits chaque année du rendement du fonds. Ces frais ont donc un impact important sur le rendement de votre investissement.

Coûts de transaction

Il s'agit des frais liés à la vente ou à l'achat des investissements sous-jacents du fonds. Ces coûts dépendent du type d'investissements sous-jacents, des conditions de marché et du volume de transaction réalisé par le gestionnaire. Ces frais sont déduits du rendement du fonds.



Plusieurs types de frais

Coûts de sortie

Vous détenez des parts dans un fonds ayant une date d'échéance ? Et vous souhaitez récupérer votre argent ou une partie de celui-ci avant la date d'échéance ? Dans ce cas, vous devrez payer des frais de sortie. Les fonds sans date d'échéance facturent aussi parfois des frais de sortie. Ceux-ci s'expriment en pourcentage du montant remboursé.

Commissions liées aux résultats

Les commissions liées aux résultats sont des frais annuels qui ne sont pas systématiquement dus. Ceux-ci sont payables au gestionnaire si le fonds dépasse un seuil de performance déterminé. Ces frais sont déduits du rendement du fonds.

La taxe boursière

Vous devez également payer une taxe boursière lorsque vous achetez et/ou vendez les parts de certains fonds. Demandez à votre banquier ou intermédiaire financier dans quels cas vous devez payer une telle taxe.

Les droits de garde

La plupart des institutions facturent des frais pour conserver vos fonds sur un compte-titres. Ces frais varient d'une institution à l'autre.



Quels sont les facteurs qui influencent le niveau de frais?



Le modèle de distribution influence le niveau de frais des fonds

De nombreux facteurs influencent le niveau des frais des fonds, dont le modèle de distribution.

Votre banquier ou intermédiaire peut percevoir des frais liés aux services d'investissement qu'il vous fournit. Ces frais peuvent être collectés de différentes manières:

- Rémunération <u>indirecte</u> via la société de gestion du fonds: Votre banquier ou intermédiaire perçoit de la part de la société de gestion une partie des frais de gestion du fonds. Ces rémunérations, qualifiées d'« inducements », sont interdites si votre banquier ou intermédiaire vous fournit des services de gestion de portefeuille ou de conseil indépendant en investissement.

et/ou

- Rémunération <u>directe</u> par l'investisseur: Votre banquier ou intermédiaire perçoit de votre part des frais, par exemple dans le cadre d'un contrat de gestion de portefeuille. Les frais peuvent prendre la forme d'un montant fixe en euros et/ou d'un pourcentage des actifs en portefeuille (par exemple 1% par an). La présence d'une rémunération directe pourrait être compensée par des frais largement inférieurs au niveau des fonds.

A ces rémunérations peuvent s'ajouter les coûts d'entrée que vous payez lors de l'achat des parts d'un fonds.

Il est important d'analyser les frais de manière globale en prenant en compte les frais liés aux services d'investissement fournis par votre banque ou intermédiaire et la manière dont ces frais sont perçus.



La stratégie de gestion suivie influence le niveau de frais des fonds

La stratégie suivie:

- Le type de gestion. Plus une gestion est active, plus les frais auront tendance à être élevés. Les fonds qui visent à répliquer un indice (appelés fonds passifs) ont généralement des frais inférieurs.
- Le type de sous-jacent. Les fonds qui investissent dans d'autres fonds (fonds de fonds) ont tendance à avoir des frais globaux plus élevés que les fonds qui investissent directement dans des actions ou des obligations.
- La rotation du portefeuille. Les fonds qui ont un taux de rotation de portefeuille élevé auront généralement des frais de transaction plus importants.
- La présence de techniques de gestion particulières. Les fonds qui, par exemple, utilisent des stratégies alternatives ou ont un mécanisme de protection du capital ont tendance à avoir des frais plus élevés.

Avant d'investir dans un fonds, demandez vous toujours si ses caractéristiques correspondent à vos besoins.

Par exemple:

- Souhaitez-vous un fonds actif qui dispose d'une liberté de gestion plus grande ou un fonds passif répond-il à vos attentes?
- Souhaitez-vous une diversification probablement plus importante via un fonds de fonds mixte? Ou préférez-vous un fonds investissant directement dans des actions et des obligations?





Quels sont les coûts des fonds d'investissement publics belges pour les investisseurs particuliers?



Frais principaux

Les coûts d'entrée et les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation sont généralement les principaux frais supportés lors de l'investissement dans un fonds*, le reste de cette présentation traite de ces frais.

Il est cependant important de prendre en compte l'ensemble des frais avant de prendre une décision d'investissement.

Des informations concernant les coûts et frais du fonds sont fournies dans la section « Que va me coûter cet investissement? » du document d'information clés (KID) fourni par la personne qui vous conseille ou qui vous vend un fonds.

Cette section contient notamment un tableau intitulé « Composition des coûts ».

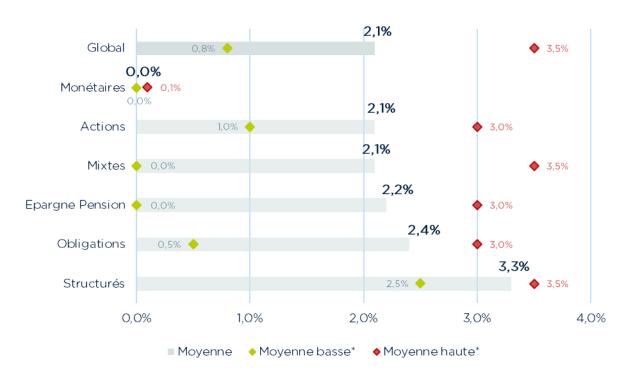
Composition des coûts		
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Maximum 2 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.5% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	150 EUR
Coûts de transaction	0.2 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 EUR

*Les coûts de sortie et les commissions liées aux résultats sont peu répandus chez les fonds d'investissement publics belges, alors que les coûts de transaction peuvent fortement varier d'une période à l'autre pour un même fonds.



Coûts d'entrée

La moyenne, par politique d'investissement, des coûts d'entrée maximum des fonds d'investissement publics belges pour les clients non-professionnels est la suivante:



À titre d'exemple, les fonds d'investissement de type actions prélèvent en moyenne des coûts d'entrée maximum de 2,1%. La moyenne haute se situe à 3,0% et la moyenne basse à 1,0%.

La comparaison de ces pourcentages permet de déterminer si les coûts d'entrée maximum prélevés par le fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne pour d'autres fonds qui suivent la même politique d'investissement.

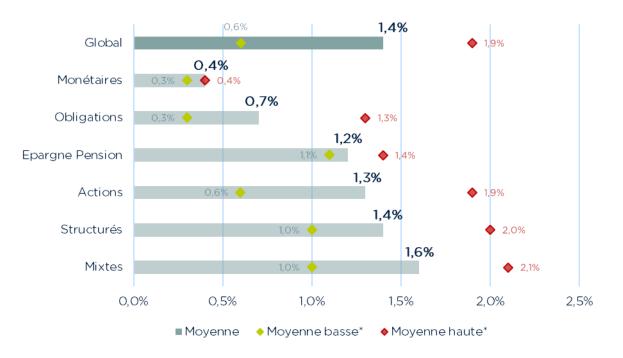
Sources: Refinitiv Lipper, FSMA

^{*} Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 10^{ème} et 90^{ème} percentiles de la distribution. Cela signifie que 10% des fonds ont des coûts d'entrée inférieurs à la moyenne basse.



Les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

La moyenne, par politique d'investissement, des frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation annuels des fonds d'investissement publics belges pour les clients non professionnels est la suivante :



À titre d'exemple, les fonds d'investissement de type actions prélèvent en moyenne des frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation de 1,3% par an. La moyenne haute se situe à 1,9% par an et la moyenne basse à 0,6% par an.

La comparaison de ces pourcentages permet de déterminer si les frais prélevés par le fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne pour d'autres fonds qui suivent la même politique d'investissement.

Sources: Refinitiv Lipper, FSMA

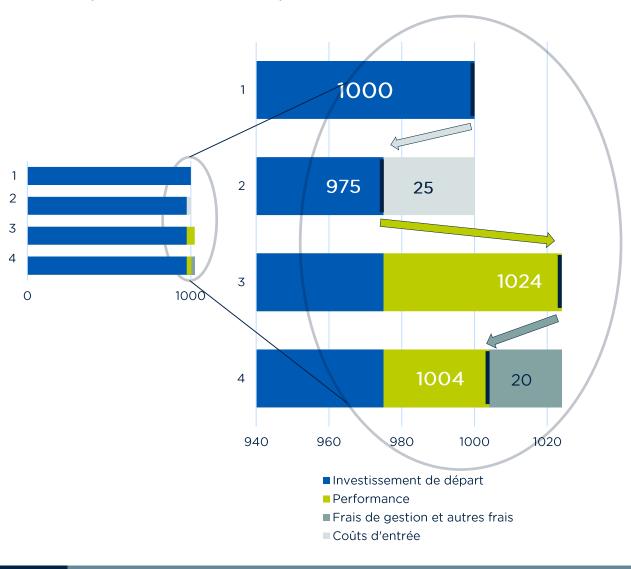
^{*} Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 10^{ème} et 90^{ème} percentiles de la distribution. Cela signifie que 10% des fonds ont des frais inférieurs à la moyenne basse.



Quel est l'impact des principaux frais sur votre rendement?



Impact théorique des frais sur 1 an



1. Vous investissez 1.000 €

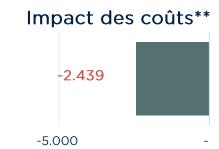
- 2. Vous payez une seule fois des coûts d'entrée de 2,5%
- 3. Le fonds réalise une performance de 5%...
- 4. ...et les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation de 2% sont périodiquement déduits de l'investissement

Impact des frais moyens réels sur 10 ans

- Investissement de 10 000 € sur une période de 10 ans
- Rendement brut annuel de 5%
- Coûts d'entrée de 2,1% Frais de gestion et autres frais de 1,4% par an (pourcentages moyens des fonds d'investissement publics belges)*



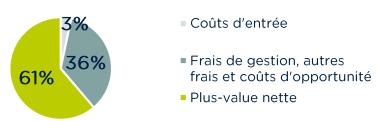




L'impact des coûts représente 39% de la plus value*. Le rendement final net pour l'investisseur est de 3,3% par an.

La différence entre le rendement brut (5%) et le rendement net (3,3%), soit 1,7%, est appelée « l'incidence des coûts annuels ». Ce pourcentage est mentionné dans le KID.

Répartition de la plus value



Le niveau des frais a une incidence considérable sur le rendement final. Il est indispensable de comparer ces frais avant d'investir.

- · La méthode utilisée pour combiner les rendements et les coûts a été légèrement adaptée depuis la première version de cette étude.
- ** L'impact des coûts prend en compte les coûts d'entrée, les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ainsi que le coût d'opportunité (= perte de rendement sur les frais payés) mais pas les taxes éventuelles.

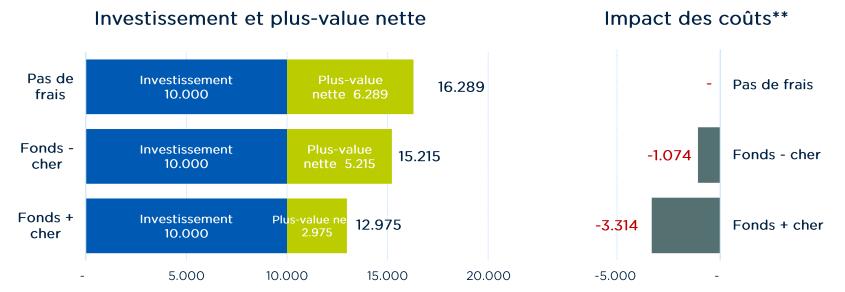


Impact des frais sur 10 ans Comparaison des différents scénarios de frais

Hypothèse de départ identique : investissement de 10 000 € sur une période de 10 ans avec un rendement brut annuel de 5%*

3 cas de figure :

- 1. Pas de frais (exemple théorique)
- 2. Frais se situant dans la moyenne basse : coûts d'entrée de 0,8% et frais de gestion et autres frais de 0,6% par an
- 3. Frais se situant dans la moyenne haute : coûts d'entrée de 3,5% et frais de gestion et autres frais de 1,9% par an



- · La méthode utilisée pour combiner les rendements et les coûts a été légèrement adaptée depuis la première version de cette étude.
- ** L'impact des coûts prend en compte les coûts d'entrée, les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ainsi que le coût d'opportunité (= perte de rendement sur les frais payés) mais pas les taxes éventuelles..



Conclusions



1. Demandez-vous si les caractéristiques des fonds d'investissement envisagés répondent à vos besoins.



2. Analysez toujours l'ensemble des frais liés aux différents fonds d'investissement.



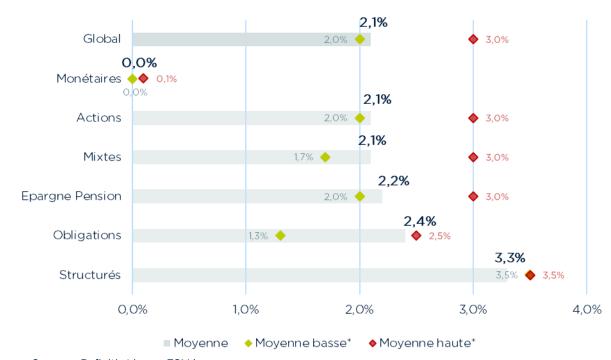
3. Comparez les frais et tenez compte de leur impact sur le rendement final que vous obtiendrez.

Annexes



Coûts d'entrée - percentiles 25 et 75

La moyenne, par politique d'investissement, des coûts d'entrée maximum des fonds d'investissement publics belges pour les clients non-professionnels est la suivante:



À titre d'exemple, les fonds d'investissement de type actions prélèvent en moyenne des coûts d'entrée maximum de 2,1%. La moyenne haute se situe à 3,0% et la moyenne basse à 2,0%.

La comparaison de ces pourcentages permet de déterminer si les coûts d'entrée maximum prélevés par le fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne pour d'autres fonds qui suivent la même politique d'investissement.

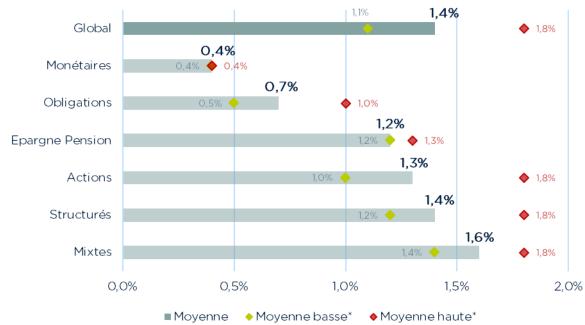
^{*} Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 25ème et 75ème percentiles de la distribution. Cela signifie que 25% des fonds ont des coûts d'entrée inférieurs à la moyenne basse.



Sources: Refinitiv Lipper, FSMA

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation - percentiles 25 et 75

La moyenne, par politique d'investissement, des frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation annuels des fonds d'investissement publics belges pour les clients non professionnels est la suivante :



titre d'exemple, les fonds d'investissement de type actions prélèvent en moyenne des frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation de 1,3% par an. La moyenne haute se situe à 1,8% par an et la moyenne basse à 1,0% par an.

La comparaison de ces pourcentages permet de déterminer si les frais prélevés par le fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la movenne pour d'autres fonds qui suivent la même politique d'investissement.

^{*} Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 25ème et 75ème percentiles de la distribution. Cela signifie que 25% des fonds ont des frais inférieurs à la movenne basse.



Sources: Refinitiv Lipper, FSMA